

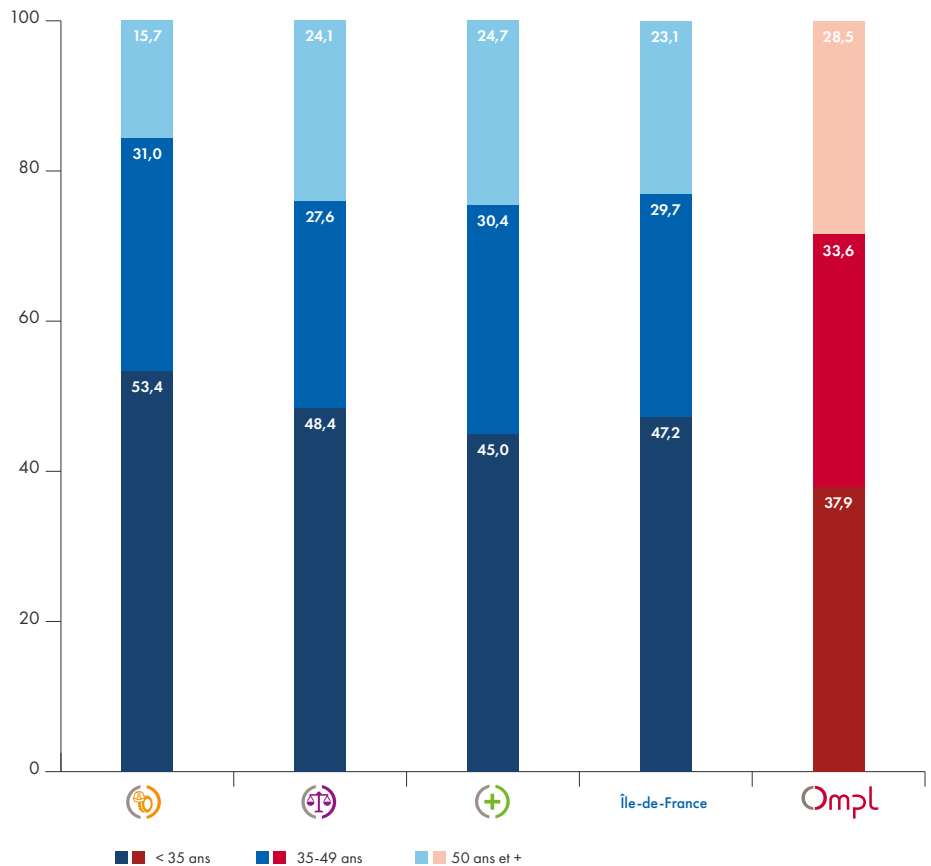
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



MOINS DE 35 ANS POUR PRÈS DE LA MOITIÉ DES SALARIÉS

Globalement, les salariés de la région sont nettement moins âgés que la moyenne nationale. Néanmoins, dans le secteur santé, la tranche d'âge des moins de 35 ans est sous-représentée (45,0 %).

Répartition des salariés par secteur et tranche d'âge (%)



Source: Insee, DADS 2019.

Secteur cadre de vie-technique

- Entreprises d'architecture
- Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile

Secteur juridique

- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice

Secteur santé

- Cabinets dentaires libéraux
- Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cabinets et cliniques vétérinaires



FORTE VARIABILITÉ ENTRE LES BRANCHES

- Par un effet volume, la branche des entreprises d'architecture impacte fortement les répartitions du secteur cadre de vie-technique. Les salariés tendent à y être plus jeunes que dans les entreprises d'expertises en automobile (54,2 % contre 39,9 % pour les moins de 35 ans).
- Les proportions du secteur juridique sont structurées par les cabinets d'avocats dans lesquels les salariés âgés de moins de 35 ans sont les plus nombreux (49,2 %). Cette tranche d'âge est moins représentée dans les autres branches et notamment dans celle des études d'administrateurs et mandataires judiciaires (41,6 %).
- Si les tranches d'âge jeunes dominent dans le secteur santé, leur surreprésentation est marquée dans les cliniques vétérinaires (66,8 %) et les cabinets dentaires (51,9 %).

Répartition des salariés par branche professionnelle et tranche d'âge (%)

	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	53,4	31,0	15,7
	54,2	30,5	15,3
	39,9	38,3	21,8
	48,4	27,6	24,1
	41,6	26,9	31,4
	49,2	27,3	23,5
	48,2	32,3	19,5
	42,6	27,0	30,4
	45,0	30,4	24,7
	51,9	27,8	20,3
	43,6	31,6	24,9
	35,1	31,8	33,1
	45,2	31,5	23,2
	66,8	22,5	10,7
Île-de-France	47,2	29,7	23,1
Ompl	37,9	33,6	28,5

Source: Insee, DADS 2019.